SAGE
DE LA BOURBRE

DELIBERATION N°3/2019
AVIS DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Le quatre juillet 2019, le bureau de la Commission Locale de l'Eau s'est réuni à la Tour du Pin, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PARDAL, Président.

Date de convocation : le 25 Juin 2019

PARTICIPANTS							
		Présent	Absent ou excusé			Présent	Absent ou excusé
PARDAL Jean-Claude	Président du SMABB	X		MILLIAT Jean-Christophe	Bourbre Entreprises Environnement		X
				VILLETON Guy	Fédération de Pêche		X
RIVAL Michel	Vice-Président de la CLE		X	CHENU Jean-Claude	FNE Isère	X	
VIEUX MELCHIOR Christian	Vice-Président de la CLE		X	COPPARD André	Chambre d'Agriculture Isère		X
GENIN Jean-Rodolphe	Conseiller Municipal Bourgoin		X	ZOWAL Hélène	Agence de l'Eau		X
RABILLOUD Jean-René	Président SIM de BJ		X	MARQUIS Hélène	DDT Isère		X
LAVILLE Christophe	Vice-Président Syndicat Mixte du SCOT Nord Isère		X	PORNON Christophe	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes		X
RABATEL Daniel	Conseiller municipal de Montagnieu, VP du SMABB		X	LANGON Marion	Agence française pour la biodiversité		X
Personnes associées							
HUOT MARCHAND Aurélien	CCI Nord Isère BEE	X					
MANZANILLA Alexandre	SMABB	X					
ROY Bénédicte	SMABB	X		DUPART Adrien	SMABB	X	

Objet : **Avis concernant le projet de bassin de rétention de la Combe Radix**

Considérant la présentation effectuée par les services du SMABB
Considérant la présentation du tableau d'analyse concernant la compatibilité du projet avec le SAGE (Cf. compte rendu),
Considérant les remarques exprimées,

Le bureau de la CLE rend un avis favorable avec la remarque suivante :

Il conviendra d'être attentif lors de la phase travaux aux risques de pollutions accidentelles

A la Tour du Pin, le 01/08/2019

Le Président de la CLE,

Jean-Claude PARDAL

SYNDICAT MIXTE DE LA BOURBRE
S.A.G.E